

cerné la propriété. On m'a accusé de dissimuler ma pensée, de vous dire autre chose que ce que j'imprime depuis dix ans dans les brochures et les journaux. Ce que je veux, je le dis en présence de la France: je veux l'abolition de la propriété ainsi que vous venez de l'entendre. Cette abolition doit se faire petit à petit et avec tous les ménagements que demandent les propriétaires. C'est pour amener la transition que je demande l'établissement de l'impôt tel que je le propose; c'est là le sens et le but de la révolution de février: la liquidation sociale; que les propriétaires restent responsables des conséquences de leur refus. [Sensation prolongée.] En cas de refus, nous procéderons à la liquidation sans eux et malgré eux. [A l'ordre! à l'ordre!—Violente interruption.]

Je m'identifiais quand je parlais ainsi, avec le prolétariat, et je vous identifiais, vous, avec la bourgeoisie. [Nouvelle explosion de murmures.] Quels seraient les moyens de l'impôt sur le revenu que je propose? quelles seraient ses conséquences? Comment le rapport a-t-il pu dire que ce que je propose est une spoliation? L'impôt sur le travail est à ce prix un assassinat! [Oh!]

Le citoyen Proudhon passe en revue les principaux points du rapport. Je n'ai pas besoin, dit-il, de tant de milliards, comme le prétend M. Thiers dans son rapport, pour en finir avec le revenu. D'ailleurs, ces calculs sont faux, et il a supposé des chiffres pour me tourner en ridicule.

L'orateur se livre à des calculs et pose des chiffres en face des chiffres groupés par M. Thiers. Ces chiffres, basés sur une hypothèse inadmissible, soulèvent des murmures d'impatience. L'Assemblée n'écoute plus et bâille.

Le résultat de la mesure, continue l'orateur, serait une augmentation de richesse pour l'état, pour tout le monde. M. Thiers le nie et c'est sous ce rapport que son travail est d'un bout à l'autre un tissu de sophismes [On rit.]

Je prévient l'Assemblée, ajoute l'orateur en voyant qu'il n'est plus écouté, que j'en ai encore pour trois quarts d'heure de lecture. [Exclamation générale.—Beaucoup de membres quittent leurs places et s'élançant hors de la salle.]

M. LE PRÉSIDENT. Si l'Assemblée est décidée à entendre l'orateur, il faut qu'elle écoute et garde le silence. (Oui! oui! parlez! parlez!)

M. Proudhon continue donc; mais il est impossible de rien entendre de la suite de son développement.

Tout à coup l'orateur semble sortir d'un profond sommeil et s'écrie: La propriété n'existe plus! [Écoutez! écoutez!—Rires ironiques.] On ne fait plus que la tolérer... ce n'est qu'un provisoire..... Constitutionnellement, nous l'avons abolie. (Exclamations diverses mêlées de rires ironiques.)

M. GONDCHAUX. Je demande que l'Assemblée continue à entendre l'orateur; mais je la prie de ne pas se séparer sans que par un vote définitif, elle ait manifesté son opinion sur tout ce que vous venez d'entendre. (Réclamations diverses.)

M. PROUDHON, continuant. L'abolition de la propriété a été prononcée par la révolution de février; elle l'a été également par la constitution qui, en même temps

qu'elle a posé le droit au travail, a détruit la propriété. (Rumeurs prolongées.) Je dis que le projet de constitution a détruit la propriété, car tout ce qui est en projet est abrogé. [Nouvelles rumeurs.] Le droit au travail est la destruction de la propriété; il n'est pas encore voté, mais il le sera. [Non! non!] Quant aux contrats qui seront fondés sur la propriété, ils sont abrogés de plein droit. [Violente interruption.]

M. DE LAROCHEJAQUELEIN. Mais ce serait un vol!

Voix nombreuses: Oui! oui! A l'ordre! à l'ordre!

M. le ministre des finances prononce quelques mots que nous ne pouvons saisir.

Voix nombreuses: Concluez! Achevez donc!.... (Long tumulte.)

M. LE PRÉSIDENT. J'invite la chambre au silence. Le silence est souvent la meilleure protestation.

M. PROUDHON. J'invite l'Assemblée à lire demain mon discours dans le *Moniteur*.

Exclamations universelles: Non pas! non pas!

M. LE PRÉSIDENT, à l'orateur. Continuez. La chambre veut vous entendre jusqu'au bout.

M. PROUDHON. J'ajoute que si, à présent, les contrats continuent à produire quelque chose en faveur des possesseurs, c'est par le bon plaisir des débiteurs. (Violente et longue interruption.—A l'ordre! à l'ordre!)

M. LE PRÉSIDENT. Quel que soit le respect que l'on doit avoir pour les opinions qui se produisent à cette tribune, je ne puis laisser passer sans protestation une doctrine qui tend à dire que les contrats ne produisent quelque chose que sous le bon plaisir des débiteurs. Je rappelle l'orateur à l'ordre.

De toutes parts: Très-bien! très-bien! M. SÉNARD. Le rappel à l'ordre de M. le président ne doit pas s'appliquer seulement à la phrase prononcée par l'orateur, mais à son discours tout entier. (Oui! oui!)

M. LE PRÉSIDENT. L'Assemblée a manifesté son improbation pendant tout le discours de l'orateur; je n'ai pas dû me joindre aux sentiments manifestés par elle; mais je n'ai pas dû rester impassible en présence d'un fait spécial et d'une doctrine réprouvée par la loi sociale. (Très-bien!)

M. PROUDHON. Faites donc attention à ce que je vous dis. [Ah! ah!] Je ne conseille pas de violer les contrats; je dis seulement que depuis cinq mois, il s'est produit des faits tout-à-fait en rapport avec cette doctrine. (Nouvelle interruption.) Qu'on antécipât la révolution si l'on veut le maintien des contrats. (Un tumulte inconcevable s'élève de tous côtés. La séance est quelque temps interrompue.) Prenez garde que je raisonne continuellement.

Une voix. Dites donc que vous déraisonnez. (Nouvelle interruption.)

M. PROUDHON. Je raisonne en vertu du principe. Je ne veux pas, quant à présent, vous exproprier. Il ne s'agit pour le peuple que du rachat de la dime. (Nouveau bruit.—L'orateur fait mine de vouloir reprendre ses feuilles. On crie de tous côtés: Continuez! continuez!)

On a dit dans le rapport que je voulais mettre de mon côté les fermiers. J'aurai pour moi les propriétaires, quand ils con-

naîtront leurs véritables intérêts. (Interruption.) Mais on dit encore que j'ai donné à ma pétition une forme factieuse. J'ai dit à la garde nationale: Portez cette pétition à l'Assemblée nationale. Que voulez-vous? le malheur des temps a voulu que je fusse dans la vérité. Que sommes-nous? Un fait, et rien de plus. (Exclamation.) En droit, en principe, nous ne sommes rien; le suffrage universel est dépourvu de principe et de base. (Nouvelle interruption.)

M. LE PRÉSIDENT. Cela n'est pas plus intolérable que tout le reste.

M. PROUDHON. Notre autorité, en un mot, repose sur la force. Le suffrage universel est un fait révolutionnaire rempli de contradictions. Il n'y a pas un de nous qui en jugeant ses collègues, ne trouve que le suffrage universel s'est trompé en les choisissant. (On rit.) Il faut qu'il y ait une raison d'être au suffrage universel, sans cela c'est l'anarchie. Ce qui nous réunit, c'est la force, c'est la nécessité, c'est la Providence.

Une voix: Vous n'y croyez pas.

M. PROUDHON. Tout est un enchaînement de faits, et tous ces faits se lient entre eux et seront légitimes dans l'histoire. Nous pouvons restreindre, si nous voulons, le suffrage universel. Toutes les formules de gouvernement sont à notre disposition nous avons le choix et aucun principe ne nous rallie, pas même celui de la propriété. Que nous reste-il donc pour assurer notre autorité? La force. Jusqu'à ce qu'elle soit réglée, ce ne sera pas l'autorité légitime.

Hâtons-nous de produire notre constitution; mais ne parlons pas de factieux; les véritables factieux sont ceux qui, abusant de la force, nient le droit des autres. (Tonnerre de murmures.)

Cette proposition est condamnée d'avance, et elle l'est d'abord parce qu'elle vient de moi. (Exclamations.)

Une voix: Non, parce qu'elle est absurde!

E. PROUDHON. Et pourtant elle est telle qu'elle peut vous empêcher de mourir. Bruits et rires.)

Il s'agit du crédit et de la situation du travail et surtout de la confiance. Eh bien, la confiance ne renaitra pas, il est impossible qu'elle renaisse. (Interruption.) Je dis que par la révolution de février, la sécurité du capital est perdue. En vain vous dites au capital: nous voulons faire une république honnête; nous vous défendrons contre les socialistes. Le capital se cache au nom de travailleurs et de socialistes. (C'est vrai.) Cette situation, vous ne la ferez pas cesser. Le 25 février a posé le droit au travail; le gouvernement provisoire l'a maintenu, la constitution l'a proclamé; si vous l'effaciez maintenant, vous ne laisseriez qu'un blanc dans lequel on ne pourrait inscrire que le droit à l'insurrection. (Violente rumeur.—A l'ordre! à l'ordre.)

Une voix: Vous appelez les barricades.

M. PROUDHON. Je vous rapporte des faits, et je vous proteste que je n'y suis pour rien. (Bruits divers.) Ces doctrines se sont manifestées, depuis plus de vingt ans par des symboles, des formules, et c'est une loi de l'esprit humain que lorsqu'une idée se formule ainsi, elle finit par se réa-